Avisbat

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/00112-0

Évènement

Article R-4311-1 du code des transports
Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Insuffisance de la ressource en eau

Localisation A

Canal de Bourgogne

PK de début : 154.610 | Ecluse 1 Y de Pouilly
PK de fin : 211.330 | Ecluse 54 S de Larrey
Position : Toute la largeur de la voie

Du 17/04/2026 à 09h00
Au 25/10/2026 (date estimée)

Mouillage limité
Limité à 1.60 mètre(s)

Informations supplémentaires

Mesdames Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'en raison de l'insuffisance de la ressource en eau, **le mouillage garanti est abaissé à 1.60m entre Pouilly et Dijon**, sur le Canal de Bourgogne à partir du **vendredi 17 avril 2026 à 09h00**.
La hauteur d'eau dans les biefs sera progressivement abaissée. Cet avis peut faire l'objet d'une modification en fonction de l'évolution de la situation hydraulique.

Merci de rester vigilants et de vous conformer aux recommandations données par les agents de la Direction Territoriale.

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

Service territorial Bourgogne

03 45 34 13 50 uti.bourgogne@vnf.fr

Prénom NOM

